

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 À 19h14 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège no 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Julien Bussières, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Dany Boyer, siège no 4
Dany St-Amant, siège no 5

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale
Me Julie Waite, greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 21 novembre 2024, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Julie Waite, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT – OCTROI DE CONTRAT**
5. **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 560-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560**
6. **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 560-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560**

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

7. **RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 560-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560**
8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

375-24-11-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance, soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE »

376-24-11-25

ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Ville veut faire l'acquisition d'un ballast pour le Service de la gestion des eaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÊTREAU, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt achète de l'entreprise Mabarex inc., un ballast, et ce, au montant de 14 596,65 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE »

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 560-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560

Monsieur le conseiller Julien Bussières donne avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil municipal, du Règlement 560-25 amendant le Règlement de zonage 560.

L'objet de ce règlement est d'ajouter la définition de *lieu de retour de contenants consignés* et d'ajouter l'usage spécifiquement autorisé « Lieu de retour de contenants consignés » à la grille des usages et des constructions autorisées par zone de la zone C-1.

Tous les membres du Conseil ont reçu une copie du premier projet de règlement le 25 novembre 2024.

377-24-11-25

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 560-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné en cette séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 25 novembre 2024 et que tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie du premier projet de règlement le 25 novembre 2024;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal renoncent au délai de 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance pour avoir, à leur disponibilité, la documentation utile à la prise de la présente décision;

ATTENDU QU'un membre du Conseil municipal a fait mention de l'objet et de la

portée du premier projet de Règlement;

ATTENDU QUE la greffière a pris les dispositions nécessaires pour que le premier projet de règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

ATTENDU QUE sera fixée l'assemblée publique de consultation dans le cadre du processus d'adoption du présent règlement et que ce règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 560-25, tel que rédigé.

ADOPTÉE »

378-24-11-25

RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 560-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du premier projet de règlement numéro 560-25 suivant, à savoir :

- Premier projet de Règlement 560-25 amendant le Règlement de zonage 560;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement 560-25 ci-dessus mentionné soit fixée au 3 décembre 2024 à 17h00, à la salle du Conseil municipal situé à l'Hôtel de ville au 1155, rue Saint-Joseph, à Valcourt.

ADOPTÉE »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

379-24-11-25

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 19 h 20.

ADOPTÉE »

Pierre Tétrault, Maire

M^e Julie Waite, Greffière